



Décision relative à l'autorisation de mise sur le marché d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de reclassement administratif de la matière fertilisante **SPORTGREEN HELPSTAR***

de la société

TRADECORP BENELUX SA

enregistrée sous le

n° 2022-2212

L'autorisation de mise sur le marché n° 6130001 de la matière fertilisante désignée ci-après **est retirée** en France dans les conditions précisées dans la présente décision.

Le produit SPORTGREEN HELPSTAR devient second nom commercial du produit de référence HUMIFIRST.



Informations générales

Nom du produit	SPORTGREEN HELPSTAR
Type de produit	Deuxième gamme
Catégorie du produit	Ensemble de produits
Titulaire	TRADE CORPORATION INTERNATIONAL SA Calle de Alcalà, 498 28027 MADRID ESPAGNE
Classe - Type	Matière fertilisante – Acides humiques et fulviques issus de la léonardite
Etat physique	Liquide
Numéro d'intrant	854-2014.01
Numéro d'AMM	6130001

Conditions générales de retrait

Date limite pour la vente et la distribution	Jusqu'à l'écoulement des stocks dont l'étiquetage du produit fait mention du numéro d'AMM n° 6130001
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	Jusqu'à l'écoulement des stocks dont l'étiquetage du produit fait mention du numéro d'AMM n° 6130001

La demande en cours d'instruction enregistrée sous le numéro suivant : 2020-3359 devient sans objet.

A Maisons-Alfort, le

17/08/2022

DocuSigned by:

Charlotte Grastilieur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)